



Cosmopolites et rassembleuses, les sternes de Dougall ouvrent de nouveaux horizons

Alain THOMAS



Droits réservés

Les sternes de Dougall sont de vieilles connaissances de Bretagne Vivante. Mobiles, capricieuses, souvent malchanceuses, elles n'en ont pas moins été suivies scrupuleusement à la trace par les ornithologues de l'association qui n'ont eu de cesse durant ces cinquante dernières années de concocter les modes de protection des colonies les plus variés. Au sortir du colloque qui leur a été consacré à Brest à l'automne 2009, elles nous fixent dorénavant de nouveaux objectifs si tant est que nous souhaitions leur garantir un avenir dans l'extrême ouest de l'Europe et, par-delà le continent, dans ces terres françaises ultramarines, de l'arc antillais à la Nouvelle-Calédonie.

D'un attachement et d'un cabotage à dimension régionale, nous voilà embarqués pour des actions de protection au long cours.

Avant d'élargir le champ d'action en faveur des Dougall, le colloque de pré-clôture du programme LIFE a d'abord permis de clore un débat interne, celui né d'un besoin d'explication et d'acceptation du recours à des formes dures de gestion conservatoire. La décision d'édifier un rempart anti-vison d'Amérique avait suscité bien des commentaires. Le dispositif s'inscrivait dans la suite d'un remodelage annuel de la zone de reproduction de la dernière colonie sur Enez

Wragez, autrement dit l'île aux Dames, en baie de Morlaix. Les exposés de nos collègues britanniques et irlandais ont montré à quel point de jardinage ou d'interventionnisme nous en étions tous pour maintenir cette espèce dans le patrimoine naturel européen. Un mal nécessaire, un passage obligé, espérons-le temporaire, dans la perspective d'une maîtrise future des causes profondes de déclin de l'espèce.

Les Dougall vont donc nous mettre à l'épreuve sur plusieurs plans, au moment où semble se développer une large prise de conscience quant à l'urgence à agir et la mise en œuvre de nouveaux dispositifs de protection de la biodiversité.

Selon l'adage maintenant communément admis, « *on ne protège bien que ce que l'on connaît bien* », il nous faut obligatoirement prendre en compte une approche globale des besoins de l'espèce. Il va s'agir par exemple de mieux cerner le comportement alimentaire de ces sternes en localisant leurs zones de pêche. L'outil « aire marine protégée » pourrait s'avérer très utile.

À terre, le paramètre « maîtrise des dérangements d'origine humaine » doit être encore mieux appréhendé. Espèce phare des richesses actuelles de la baie de Morlaix, la sterne de Dougall pourrait devenir l'étendard

d'une future réserve naturelle englobant îlots et vasières de cette baie trégoroise. Il semble qu'une telle idée fasse aujourd'hui son chemin pour offrir davantage de moyens d'action et d'éducation.

Les Dougall nous questionnent également sur notre capacité collective à corriger les conséquences des introductions d'espèces exogènes et au premier chef celui du vison d'Amérique, véritable plaie documentée par plusieurs intervenants au cours de ce colloque. Il s'agit ici d'unir de nouveaux partenaires pour tenter de maîtriser, si ce n'est d'éradiquer, l'espèce à l'échelle de la baie et de ses différents bassins versants. Les efforts et les succès enregistrés aux Hébrides, à l'ouest de l'Écosse, laissent entendre qu'un tel objectif n'est ni présomptueux ni inatteignable. Question de volonté politique en cette année de la Biodiversité.

Est-ce une conséquence de leur distribution à la fois fragmentée et cosmopolite, elles nous suggèrent de contribuer à une pérennisation d'un réseau d'échange d'informations et de savoir-faire le long de leur route migratoire entre Afrique de l'Ouest et Europe via les Açores. Comme ont su le faire les anglophones, avec par exemple l'implication du Ghana, il serait judicieux que les francophones coopèrent, de la Bretagne au Sénégal, pour apporter leur pierre à la connaissance et à la préservation des

Dougall dans leurs quartiers d'hivernage. Bref, l'horizon et le champ des possibles s'élargissent.

Mais, plus encore, le colloque a mis en lumière la responsabilité de la France vis-à-vis de cette sterne aux effectifs saupoudrés sur trois océans. C'est que, mine de rien, la carte des terres françaises ultramarines et celle des colonies de Dougall se superposent largement ! La perspective d'un Plan national d'action qui leur sera dédié paraît de bon augure dans ce contexte. Bretagne Vivante est disponible pour y prendre sa place et transmettre le fruit de son expérience à d'éventuels partenaires sur ces territoires un peu plus lointains que nos « petites » mers d'Irlande ou d'Iroise.

Avant même de mettre les voiles vers ces nouveaux horizons, il nous reste notre stratégie domestique. Suivre au plus près la seule véritable colonie actuelle, animer l'Observatoire régional des oiseaux marins et le suivi des sternes, prolonger la gestion cohérente d'un réseau de sites insulaires potentiels à l'image de ce qu'aura permis d'améliorer le programme LIFE et enfin déceler la route quelque peu mystérieuse des Dougall le long de nos côtes. ■

Alain THOMAS est bénévole à Bretagne Vivante

*Les îlots de la
baie de Morlaix.
Au premier plan,
l'île aux Dames.*



H. Ronné